



Accueil de Loisirs Georges Brassens
Avenue Du Chartrier

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH Georges Brassens

2023/2024

76500 Elbeuf

Tél. 02.35.77.00.04 / 07.71.08.58.91

Mail: centre.brassens@animelbeuf.fr

SOMMAIRE:

I – Présentation générale :

- a) Lieu de l'organisme et son projet éducatif
- b) Présentation du centre, de ses locaux et de son champ d'action
- c) Les horaires
- d) L'équipe pédagogique
- e) Personnel intervenant
- f) Public accueillis

II - Les objectifs de l'équipe d'animation :

- a) Les valeurs
- b) Les objectifs et les moyens

III - L'animation :

- a) Les intentions pédagogiques de l'équipe d'animation
- b) Projet de vie quotidien
- c) Séjours accessoires
- d) Passerelle 11/14 Ados

IV – L'équipe :

- a) Le rôle de chacun au sein de l'équipe
- b) Les moyens humaines, matériel et budgétaires
- c) Evaluation des stagiaires et de l'équipe

V – Communication:

- a) Les parents
- b) L'organisateur

I - Présentation générale :

a) Lieu de l'organisme et son projet éducatif

ANIM'ELBEUF est une association déclarée en Préfecture depuis 1996 dont l'objet est : « de proposer et d'organiser des animations éducatives, sportives, culturelles et toutes autres activités en direction des enfants, des jeunes et de contribuer à créer une dynamique de quartier favorisant l'accompagnement social et la convivialité des habitants. »¹

1 Extrait des statuts de l'association Anim'Elbeuf.

L'évolution de la société et l'évolution des pratiques de loisirs des enfants, des adolescents et des jeunes conduisent l'association ANIM'ELBEUF à se réinterroger régulièrement sur ses missions auprès de la population elbeuvienne. Un travail de réflexion a été mis en place. Administrateurs, élus et professionnels ont échangé autour des valeurs portées par l'association et ont redéfini ensemble les objectifs éducatifs de l'association. Ce projet éducatif sert de socle au fonctionnement de l'association Anim'Elbeuf. Il définit les axes et orientations voulus par l'association. Par définition, l'ensemble des personnels y travaillant y adhère implicitement et le met en œuvre par le biais de leurs projets pédagogiques.²

2 Extrait du projet éducatif d'Anim'Elbeuf.

Les valeurs véhiculées par le projet éducatif :

L'Education partagée fondée sur les valeurs de l'éducation populaire La Citoyenneté et la solidarité au service du « bien vivre ensemble » L'Egalité des chances et insertion sociale La Laïcité

b) Présentation du centre, du quartier, de ses locaux et de son champ d'action

L'accueil de loisirs Georges Brassens dépend de l'Association Anim'Elbeuf. Il se situe avenue du Chartrier dans le quartier du Buquet à Elbeuf. Il est intégré dans la partie haute



du groupe scolaire Georges Brassens qui inclut aussi une école maternelle et une école primaire. Le centre de loisirs à une entrée et des locaux distincts de l'école.

Le Buquet est un quartier de la commune de Elbeuf (76500). Ce quartier, au paysage urbain et à l'ambiance animée, abrite 1887

habitants qui ont une moyenne d'âge de 41 ans, ont des revenus confortables, vivent majoritairement en famille, et sont principalement propriétaires de leur logement. Le quartier dispose, aux alentours, de divers services et infrastructures de commerce, d'éducation, de sport, de loisir, de culture, de santé.

Au niveau des locaux, nous avons l'accueil de loisirs qui est composé de 3 salles (deux dans le prolongement de l'école élémentaire et à proximité de l'espace restauration et une dans la cour de l'école).

Une pièce ouverte contigüe dans l'espace du centre permet les jeux d'imitation.

Deux régies permettent de stocker du matériel. Deux locaux techniques renferment le matériel sportif.

Un espace infirmerie est disponible pour isoler un enfant en cas de besoin (école élémentaire).

Un hall d'accueil permet de recevoir du public ainsi qu'un bureau pour la directrice et les animateurs.

Pendant les vacances un local communal résidentiel peut être mis à disposition des animations.

Un gymnase dans le groupe scolaire peut accueillir les sports de combat, la gymnastique et jeux sans ballons. Un gymnase polyvalent permet de pratiquer tous les sports d'intérieur.

Une cour d'école avec des jeux extérieurs. Une pelouse avec un jardinet.

Un terrain de football herbagé jouxtant la cour d'école.

Un dortoir aménagé sur les périodes de vacances scolaires (espace école maternelle).

Une salle d'activités dans l'espace maternel accueillant le centre et les garderies périscolaires.

Dans le cadre de son habilitation, l'accueil intervient :

Sur le temps périscolaire :

Activités du temps du midi assurées par ses animateurs professionnels.

Les Animkids du lundi au vendredi après l'école

Accueil de Loisirs le mercredi toute la journée.

Sur le temps extrascolaire :

Pendant toutes les vacances scolaires dans sa forme ACM (Accueil Collectif des Mineurs) à l'exception de la première quinzaine du mois d'Août.

Les samedis pour le secteur ados

c) Les horaires:

Le temps périscolaire :

Sur le temps périscolaire :

Accueil périscolaire du soir (Anim'Kids) de 16h30 à 18 h15 en maternel et en primaire

Activités du temps du midi pendant les différents services de restauration de 11h30 à 13h30.

Accueil de loisirs du mercredi de 9h00 à 17h00 (restauration facultative le midi et possibilité de présence à la demi-journée). Garderie de 7h15 à 18h15

<u>Sur le temps extrascolaire :</u>

Durant les vacances scolaires de 9h00 à 17h00 (restauration facultative le midi et possibilité de présence à la demi-journée). Garderie de 7h15 à 18h15

Une adhésion à l'association est obligatoire afin de bénéficier des activités de la structure et des animations qui y sont proposées tout au long de l'année.

Une adhésion annuelle de 4,30€ par famille est obligatoire (tarifs 2023/24 en cours). Une participation financière (fixée selon le quotient familial) est demandée pour chaque journée ou demi-journée passée au centre et une facture bimestrielle est établie et adressée aux parents (mensuelle durant les vacances d'Eté).

Certaines activités exceptionnelles peuvent exiger une participation supplémentaire.

Concernant les ANIM KIDS les familles doivent régler un forfait annuel afin que les enfants puissent y participer. Les familles doivent au préalable constituer un dossier administratif.

Sur décision du Conseil d'Administration de l'association Anim'Elbeuf et à partir de janvier 2017, la réservation des journées d'accueil de loisirs <u>devient obligatoire</u>. La date limite de réservation est le 23 du mois pour le mois suivant.

Toutes les réservations seront reportées sur notre logiciel de facturation et génèreront donc des factures (sauf certificat médical). Au-delà du délai fixé (le 23 du mois précédent), les réservations pourront être prises dans la limite des places disponibles. Dans ce cas, une pénalité pour non-réservation de 5€ par mois sera appliquée.

Les réservations sont à effectuer auprès du directeur de l'accueil de loisirs.

d) L'équipe pédagogique :

Elle se compose :

- D'une directrice diplômée B.A.F.D et BPIEPS :
- De 7 animateurs permanents diplômés BAFA minimum.
- De cinq à huit animateurs selon les périodes d'ouverture de l'ALSH.

e) Personnel intervenant:

Durant les temps périscolaires ANIM KIDS:

- 3 Animatrices en maternel
- 4 Animateurs en primaire

Durant les temps périscolaires ados du lundi au vendredi (selon un planning défini) 19h 22h

Sur le temps méridien :

4 animateurs proposent des activités ludiques, éducatives, culturelles et sportives.

f) Public accueilli:

L'accueil de Loisirs / ados est fréquenté par des enfants de 3 à 17 ans.

L'effectif maximum déclaré auprès de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) est de 160 mineurs : 40 enfants de moins de 6 ans et 120 de 6 à 17 ans.

II- les objectifs de l'équipe d'animation.

a) Les valeurs:

Pour permettre un ACM agréable, accueillant et respectueux des envies des jeunes je m'appuie sur ces valeurs :

- Favoriser l'épanouissement par diverses activités proposées

C'est à dire favoriser, renforcer le lien social, valoriser les compétences de chacun et développer un savoir-faire à travers une passion ou une activité commune ou non. Cela permet également de développer la curiosité et faire découvrir aux enfants des activités diverses et variés proposés par l'équipe d'animation.

- Favoriser l'autonomie des jeunes

Permettre aux enfants d'être acteur de leurs vacances, d'être force de proposition par divers outils de communication mais également d'être autonome dans la vie de tous les jours et au sein de la vie en collectivité.

- Développer la notion de "vivre ensemble"

Favoriser l'intégration sociale du jeune en toute sécurité, tant sur le plan physique (intégration des enfants à mobilité réduite par exemple) et morale (discrimination), à travers l'apprentissage de valeurs telles que la solidarité, la laïcité, le respect de l'autre. Permettre d'apprendre aux jeunes à vivre en collectivité tout en respectant les différences de chacun.

b) Les objectifs et les moyens :

Pour mettre en place ces valeurs, l'équipe d'animation s'engage à :

Permettre aux enfants de découvrir un large panel d'activités sportives en proposant des activités différentes auxquelles les enfants peuvent s'initier. Mais également proposer d'autres types d'activités (d'expression, manuelles, culturelles) qui répondraient aux envies et à la curiosité de chacun, tout en privilégiant une approche ludique (supports matériels, déguisements).

- Favoriser l'autonomie des enfants tant au niveau de leur venue au centre de loisirs qu'au niveau de la pratique des activités. Mais aussi choix des activités dans celles proposées et proposition de jeux par exemple par la mise en place d'une boite à idée. Celle-ci sera mise à disposition tout au long du centre afin de de permettre aux jeunes de s'exprimer sur la vie du centre, de proposer des activités ou souhaits ou de répondre à leurs éventuelles questions. Les propositions, remarques ou questions donneront lieu à une discussion avec

tout le monde et permettront d'améliorer la vie du centre ou permettre la création de nouveaux projets par exemple. Cette discussion tend à responsabiliser les enfants, les rendre acteurs de leurs vacances et être force de proposition.

- Permettre aux enfants de s'intégrer malgré leurs différences au sein d'une collectivité ou dans la vie de tous les jours, en établissant avec eux des règles de vie. Ces règles établiront un cadre en donnant des repères clairs aux enfants et à l'encadrement sur leurs droits et devoirs. Le tout dans un but de favoriser l'entraide, le partage et les échanges.

L'équipe se doit également de veiller à ce que le rythme de chacun soit respecter et définir avec les enfants des espaces plus calmes. Elle se doit également d'être disponible, à l'écoute des enfants et d'établir une communication transparente, entre la direction, les animateurs et les enfants. La cohésion d'équipe et la préparation des activités en amont est fondamental au bon développement du centre.

III- l'animation:



a) Les intentions pédagogiques de l'équipe d'animation

Le projet pédagogique va partir du postulat d'éducation partagée, rejoignant le PEDT Pour rappel :

Le projet éducatif territorial formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Les actions menées au sein de l'accueil périscolaire et extrascolaire font suite à la journée scolaire des enfants et auront pour **objectifs généraux** :

- ✓ Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.
- **✓** Respecter les rythmes de vie des enfants.
- ✓ Comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé.
- ✓ Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité.

Le projet pédagogique répond aux valeurs de l'Education Populaire. Il est un moyen de donner l'occasion de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter.

Pour les plus petits il sera guidé par la nécessité de l'enfant d'être aimé, reconnu, écouté, entendu et reconnu (en référence aux propos de Jean Epstein).

« L'enfant ou le jeune doit être au centre du projet pédagogique. »

Déclinaison des **objectifs opérationnels** :

Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.

Signifier, dessiner, écrire des règles de vie commune adaptées à chaque groupe d'enfants et aux différents temps déclinés (périscolaire, extrascolaire).

Concevoir une signalétique lisible pour informer les familles et les enfants (affiches, vitrines, murs d'exposition temporaire...).

Impliquer les jeunes au comité local de la jeunesse et en assurer le renouvellement.

Mettre en place des passerelles entre chaque groupe au travers d'activités communes et de temps partagés (sorties, repas, goûter).

Mettre en place des rencontres inter centres pour multiplier les croisements entre enfants de différents quartiers et villes ainsi qu'inter générationnelle pour nouer ou conserver les liens de mémoire et de présent avec les ainés.

Favoriser autant que possible l'accueil d'enfants porteurs d'handicap (mise en place d'une fiche d'accueil spécifique, mise en place de PAI (Projet d'Accueil Individualisé), accessibilité des locaux...)

Respecter les rythmes de vie des enfants.

Construire des projets d'animations articulés avec respect des équilibres entre activités manuelles, ludiques et sportives.

Proposer des temps alternatifs et identifiés entre les animations : Temps calme dans le respect des tranches d'âge (sieste, repos ou « rien faire ») et temps libres (en accueil du matin et du soir, avant la reprise des activités avant le repas).

Mise en place d'un lieux ressources autonomes (coins bibliothèque, coins calmes, coins repos).

Mise à disposition de matériel sportif, créatif et artistique.

Mise en place de l'accueil échelonné (arrivée et départ en accueil de garderie) et de la possibilité de segmentation des présences en accueil de loisirs.

Comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé.

Respecter l'hygiène avant de passer à table ou faire de la cuisine, veiller à entourer les plus petits lors des passages aux toilettes afin de véhiculer les règles d'hygiène.

Proposer des ateliers de découverte du goût.

Proposer des activités physiques ou motrices.

Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité.

Découvrir des activités innovantes (sports de pleine nature, activités artistiques ...).

Proposer des ateliers de bricolage et de créativité manuelle.

Proposer des activités scientifiques (ateliers de manipulation en maternel, expériences scientifiques en élémentaire).

Visiter et concevoir des expositions de tous genres.

Mettre en place des projets d'animation ambitionnant des représentations.

Concevoir des projets d'animation environnementaux.

Programmer des sorties à multi thèmes permettant de développer le sens de l'observation, le regard critique, la découverte tout en partageant des moments ludiques.

Les Accueils adolescents périscolaires et extrascolaires auront pour objectifs généraux :

- √ Favoriser la mixité culturelle et de genre
- √ Favoriser l'accès aux pratiques du sport
- √ Favoriser la mixité culturelle et de genre

Mettre en place des animations favorisant les échanges intercommunales (la radio, le sport...)

Créer des temps de cohésion (débats, jeux) avec les différents publics (enfance, jeune, adulte et sénior).



Mise en place d'animations favorisant les rencontres intercommunales (la radio...)

Favoriser l'accès aux pratiques du sport

Partager des temps de rencontre/échange autour du sport avec d'autres structures.

Permettre aux jeunes de découvrir d'autres sports (handball, badminton, pétanque...) encadré par des intervenants. Proposer des animations en adéquation avec les JO 2024

b) Projet de vie quotidien

(Extrascolaire vacances)

- ✓ 7h15 : Accueil du matin, temps libre.
- √ 9h00 : Début des activités.
- ✓ 12h00 : Repas.
- ✓ 13h30 : Temps libre, temps calme ou sieste selon les groupes d'âge.
- ✓ 14h00 : Reprise des activités.
- ✓ 16h30 : Goûter et évaluation de la journée.
- ✓ 17h00 : Fin des activités et début de l'accueil du soir, temps libre.
- ✓ 17h15 : Garderie

(Périscolaire mercredi)

- √ 7h15 : Garderie du matin
- √ 9h00 : Accueil de de loisirs
- ✓ 12h00 : Repas.
- ✓ 13h30 : Temps libre, temps calme ou sieste selon les groupes d'âge.
- ✓ 14h00 : Reprise des activités.
- ✓ 16h30 : Goûter et évaluation de la journée.
- ✓ 17h00 : Fin des activités et début de l'accueil du soir, temps libre.
- ✓ 17h15 : Garderie

(Périscolaire lundi, mardi, jeudi, vendredi)

- ✓ 7h20 : Accueil du matin, temps libre. (Ville)
- ✓ 8h30 : ECOLE.
- ✓ 11H30/13h30 : Temps du midi, prise en charge d'enfants d'âge élémentaire par l'équipe d'animation.
- ✓ 13h30 : ECOLE
- ✓ 16h30/18h15 : Anim Kids

c) Séjours accessoires

Les différents groupes d'âge peuvent durant l'année être amenés à participer à des séjours accessoires. Ceux-ci viennent en compléments des activités de loisirs organisées au sein de l'accueil de loisirs ou de l'accueil jeune. Ils visent :

1- FINALITES

Que chacun se sente reconnu et apprécié, tel qu'il est, parce qu'il est, pour ce qu'il est, et non pour ce que l'on voudrait qu'il soit.

2-BUTS

- *Aider les enfants et les jeunes à se responsabiliser dans ce qu'ils entreprennent.
- *Permettre aux enfants et aux jeunes un certain apprentissage de l'autonomie.
- *Permettre aux enfants et aux jeunes de développer toutes leurs compétences.
- *Apporter aux enfants et aux jeunes, pendant ce temps de vacances, des notions de tolérance, de respect à l'égard des autres, de l'environnement, d'eux-mêmes et du groupe.
- *Permettre aux enfants et aux jeunes de satisfaire leur besoin de détachement vis à vis de leurs parents.

3- OBJECTIFS GENERAUX

Veiller à l'unité et au respect du travail de chacun.

Permettre aux enfants et aux jeunes en vivant hors de leur milieu habituel de grandir selon les axes suivants :

- L'apprentissage de la vie collective dans le respect de l'autre et de ses différences.
- La découverte de soi-même et de toutes ses capacités d'expression, de réalisation, de création.
- L'apprentissage de l'autonomie permettant une participation active avant et durant le séjour.
- La découverte et le respect de l'environnement humain, géographique découverte de l'autre. Favoriser entre les enfants et les jeunes des relations amicales renforcées par le fait de vivre ensemble des moments forts.

4- OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Aider les enfants et les jeunes à mettre au profit de tous, leurs capacités et leurs dons lors d'activités variées en groupe, des actions d'autofinancement et des temps de concertation.
- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'impliquer dans l'organisation de la vie quotidienne et des tâches à prendre en charge.
- Donner aux enfants et aux jeunes la possibilité de s'exprimer et de donner leur avis.
 Nous favoriserons toutes les initiatives permettant à chacun de développer l'expression et le dialogue avec les autres, dans le but de les connaître mais aussi pour vaincre sa propre timidité et gagner en confiance.

La préparation du séjour par l'équipe d'animation, les rencontres avec les jeunes avant le séjour permettront de trouver un terrain d'entente sur les grandes lignes de son fonctionnement et de définir des règles de vie.

Les moyens mis en œuvre pour chaque séjour accessoire seront définis de façon spécifique selon le lieu et les activités pratiquées.

d) La passerelle 11-14 ans et le Secteur Ados

Afin de favoriser une transition harmonieuse des préadolescents vers l'adolescence au sein de notre structure d'accueil, nous avons créé le projet passerelle.

Cette initiative repose sur une diversité d'activités culturelles, ludiques et sportives, conçues pour stimuler l'épanouissement des jeunes et facilité leurs transitions du secteur enfances au secteur ados.

Les activités manuelles seront élaborées pour encourager l'expression individuelle et la créativité, tandis que les activités sportives offriront des opportunités de découverte physique et de cohésion de groupe.

Parallèlement des activités ludiques seront mises en place pour sensibiliser et favoriser la socialisation, qui aura pour but de renforcer le tissu social auprès des adolescents. La bienveillance sera au cœur de chaque action, créant un environnement ou les jeunes se sentes épanouis et en sécurités, assurant ainsi aux parents que nos structures sont un lieu fiable et protecteur.

Sous la supervision du coordinateur, le rôle des animateurs émergera comme un pilier de cette initiative, car il guidera les jeunes à travers ces activités, en mettant l'accent sur la découverte soi, le renforcement des compétences sociales et le développement d'un esprit d'équipe.

Les animateurs en tant que mentors, joueront un rôle essentiel dans l'encouragement progressif vers l'autonomie du jeune et de son passage du secteur enfance au secteur ados.







IV-l'équipe:

a) Le rôle de chacun au sein de l'équipe

* La directrice

Elle a la charge de l'organisation générale de la structure.

Elle s'occupe de la gestion administrative, préalablement défini avec sa hiérarchie. Elle organise et veille au bon déroulement des activités prestataires et des activités proposées par l'équipe d'animation. Elle rend compte aux parents et à l'organisme des activités effectuées pendant le centre. Elle est également garant de la sécurité physique, moral et affective des jeunes en respectant la réglementation des centres de loisirs. La directrice coordonne également ces animateurs, les suit, les forme si besoin et les évalue tout au long du centre.

* Les animateurs

Ils ont également la charge de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils animent les activités, les temps libres, tout au long du centre tout en respectant les envies et les besoins des jeunes. Ils savent se rendre disponible, à l'écoute des enfants et aider à solutionner leurs petits problèmes. Par leurs esprits d'équipe ils influent aux enfants les notions d'entraide, de solidarité, nécessaire à la bonne cohésion de groupe. Ils rendent compte au directeur de la structure et référent de terrain des différents temps.

b) Les moyens humaines, matériels et budgétaires

La capacité d'encadrement et de recrutement du personnel occasionnel est laissée à la responsabilité de la directrice en conformité avec la réglementation. En sa qualité formatrice et dans la limite imposée par la réglementation, la directrice peut assurer le suivi de stagiaire, bénévole ou rémunéré.

En plus des locaux du centre, l'équipe d'animation dispose de moyens de transport supplémentaires (car de la ville et minibus).

Pour de nombreuses activités, du matériel spécifique supplémentaire peut être mis à disposition (vidéo projecteur, sonorisation, matériel sportif...) par l'association.

La directrice dispose d'un budget de fonctionnement annuel qui est réparti selon ses besoins sur l'année civile.

c) Evaluation des stagiaires et de l'équipe

* Evaluation des stagiaires

Les animateurs stagiaires seront suivis individuellement tout au long du centre par la directrice. Ils seront évalués sur 2 activités tout au long de la session (deux activités de catégories différentes) qui donneront lieu à un bilan à la fin de chaque semaine pour faire le point sur leur avancé, leur problème rencontré, les points à améliorer... Le but étant de les faire progresser et d'aboutir à une validation de stage pratique.

* Evaluation des animateurs

Elle se réalise en prenant en compte plusieurs points :

1) La santé et la sécurité :

Est-ce que l'animateur :

- Sait garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Sait être à l'écoute et rassurer les enfants
- Sait apporter les soins basiques en cas de petits accidents
- Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et Sport en matière d'accueil des mineurs
- A une connaissance du public

2) Au sein de l'équipe

Est-ce que l'animateur:

- Sait écouter ses collègues
- Participe activement aux préparations et aux réunions
- A une capacité d'analyse
- Est force de proposition
- Sait se documenter
- Sait passer le relais quand le besoin s'en fait sentir
- Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique

3) Le fonctionnement

- Comment s'est passée l'organisation de l'accueil ?
- Les moyens matériels ont-ils été suffisants?
- Il y a -t-il eu respect du planning d'activités et de ses horaires?

- Comment s'est passée la préparation des activités et des sorties ?
- Comment ont été les intervenants extérieurs (les prestataires)?
- Comment s'est déroulée la gestion des temps calmes et des repas ?

4) L'activité

Est-ce que l'animateur :

- Sait adapter l'activité à l'âge des enfants, leur rythme et aux conditions climatiques
- Anticipe et prépare ses activités
- S'implique dans l'activité
- Sait créer un imaginaire
- Sait gérer un temps calme, de repas, d'activité, de voyage et d'accueil
- A -t-il su trouver son positionnement par rapport aux jeunes

5) Communication et partenariat

Est-ce que l'animateur :

- Sait prendre en compte les demandes des parents.
- Sait travailler avec l'équipe d'animation, les personnes extérieures (personnel de la ville par exemple)

6) Le projet pédagogique

Est-ce que l'animateur:

- Connaît la notion de projets
- Partage les valeurs du projet

Cette évaluation pourra donner lieu à une appréciation sur la fiche personnelle de chaque animateur. À tout moment la directrice reste disponible pour ses animateurs pour toutes questions.

La synthèse du rapport d'activités préalable à l'Assemblée générale :

Mise en perspective globale des projets menés sur l'année.

Les différents suivis chiffrés

Evaluation quantitative transmise à la CAF.

La rédaction d'un document d'évaluation annuelle préalable à l'écriture d'un nouveau projet.

Communication:

a) Parent

Afin de communiquer au mieux avec les familles, la directrice et l'équipe d'animation mettent en place des sondages, des questionnaires. De plus, La Directrice utilise des canaux de communications tels que sa boite mail professionnelle, par téléphone ou directement en accueil des familles dans la structure. Depuis la crise sanitaire, la directrice

a mis en place des rendez-vous accueil famille en cas de besoin pour toute les demandes relatives aux inscriptions etc.

b) Organisateur

Des bilans et réunions sont faits régulièrement avec les directeurs des autres structures de l'association.

Ces moments d'échange sont importants pour évoquer les différents projets communs avec les autres directeurs.

De plus, des points sont faits avec la direction de l'association pour évoquer des projets.

LE PLAN MERCREDI

La ville d'ELBEUF ayant fait le choix d'un retour à la semaine d'école sur 4 jours à compter de septembre 2018, l'association ANIM ELBEUF accueille de nouveau les enfants le mercredi toute la journée en accueil périscolaire. En vertu du décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant des définitions et des règles applicables aux accueils de loisirs, le Plan mercredi a été mis en place : Il permet d'offrir un cadre de qualité aux accueils collectifs de mineurs. Les enfants bénéficient d'activités éducatives dans le prolongement du temps scolaire qui a fait l'objet d'un planning pluri annuel décidé par les équipes de direction des ALSH après des réunions de concertation.

Les activités culturelles, sportives et liées à l'environnement seront privilégiées.

Des temps de concertation et d'échanges entre les différents partenaires et acteurs éducatifs (élus, DRAJES, CAF, écoles, clubs sportifs, associations, MJC, ...) ont été mis en place afin de définir au mieux le rôle de chacun dans la complémentarité éducative.

Le but initial du plan est de faire de la journée du mercredi un élément consolidant les compétences acquises pendant les enseignements par des activités ludiques mais également développer des compétences sociales fondamentales.